

CR de la rencontre avec O. DUCROHET, chargé du projet communautaire « Val Vert »

(15 janvier 2009)

Il s'agit, selon O. Ducrohet, d'un projet original qui n'a pas son équivalent en France, et s'inspire de l'expérience belge « Living To-morrow ».

Ce projet de développement économique, inscrit au SCOT du Val d'Orge, a été présenté à l'automne aux membres du Conseil Communautaire. Porte sur 60-65 ha, situés en bordure sud de la Croix Blanche sur des terres (actuellement agricoles) de la commune du Plessis-Pâté, de part et d'autre de la RD 19 (mais l'emplacement précis n'est pas encore bien déterminé).

Un marché de définition vient d'être lancé avec 3 équipes d'urbanistes, chargés de réaliser des études. Objectif : arriver à la création d'une ZAC (le PLU du Plessis devra être révisé en conséquence) fin 2009. Viendrait ensuite toute la procédure : dossier de création, puis de réalisation avec enquête publique. Normalement, tout devrait être fini en 2013. Une étude est également menée par la SAFER pour la faisabilité du projet de création d'un espace d'agriculture péri-urbaine (biologique) sur 3 à 5 ha.

Il y aura donc diagnostic, puis étude d'impact qui accompagnera le dossier d'enquête publique.

Il y aura une étude de programmation de la plate-forme d'information, espace public qui sera installé au cœur du projet.

Estimation des surfaces : 10 ha seront consacrés à la plate-forme d'information où l'Agglo réalisera un équipement communautaire de 4000 m² pour fournir des infos sur l'habitat intelligent et durable, 30 ha recevront la zone commerciale dédiée à l'habitat durable (vente de matériaux et équipements de la maison) 10 ha seront consacrés au village d'artisans (la chambre professionnelle s'y intéresse).

L'agriculture biologique périurbaine, portant sur la production maraîchère qui serait vendue "sur place", n'intéresserait aucun des agriculteurs locaux déjà en place. Ils font de la grande culture céréalière et veulent amortir leur matériel. Encore faut-il qu'ils s'intéressent à la production biologique, qui existe également pour les grandes cultures céréalières. Et en outre, ils ne savent pas faire, car c'est un autre savoir-faire, une démarche très différente. C'est pourquoi la SAFER est consultée pour faire une étude de faisabilité et trouver les éventuels candidats. Il n'est pas question que l'Agglo soit le financier de cette installation.

O. Ducrohet n'a pas caché d'ailleurs, que le but principal de cette opération, outre les quelque 2000 à 3000 emplois attendus, est d'accroître les rentrées fiscales communautaires. C'est pourquoi l'Agglo ne souhaite pas l'installation d'activités qui représenteraient une charge pour elle.

Exemple : l'Agglo a été sollicitée par une entreprise qui souhaitait installer une unité de fabrication de panneaux photovoltaïques. Or, cette activité industrielle n'est pas neutre en matière d'impact sur l'environnement (site classé). Elle nécessite de grandes quantités d'eau et plusieurs métaux rares, avec les risques de pollution éventuels.

Pour sa réalisation, ce projet Val Vert va de pair avec la réalisation de la gare routière programmée dans le PLD et celle de la rocade départementale Centre Essonne partant du giratoire de Décathlon pour rejoindre Evry en passant dans la zone agricole au large de la Croix Blanche, sur le territoire du Plessis-Pâté..

Pierre Bernardinis & Claude Romec
16 janvier 2009